

## Rallye du Vallespir 2024

### CONDITIONS D'ACCREDITATION

Le Comité d'Organisation et le Service presse du [rallye du Vallespir 2024](#), proposent deux formules :

#### PACK PRESSE

Conditions d'obtention :

- Etre titulaire d'une carte de presse professionnelle et/ou d'un Laissez Passer Média FFSA ;
- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle (*hors presse : numéro de Siret, assurance responsabilité civile professionnelle...*)
- Fournir au Service Presse une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un **accès aux salles de presse** durant le déroulement de l'épreuve,
- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**,
- Une **chasuble Média** (verte) - Elle est « individuelle », est délivrée par le Service Presse en échange d'une caution.

Précision : le nombre de chasubles est limité à [deux par média représenté](#)

#### PACK MULTIMEDIA

Ouvert à une personne justifiant une activité à but d'information liée à l'événement. Celle-ci devra fournir impérativement une lettre accréditive avec entête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un **accès aux salles de presse** durant le déroulement de l'épreuve,
- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**.

---

Toute demande d'accréditation (*par mail*), doit parvenir, au plus tard : [avant le 24 / 06 / 2024](#).

[Au-delà de cette date, celle-ci sera refusée.](#)

Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement Les règles de sécurité lors du [rallye du Vallespir 2024](#).

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites Internet hors médias d'informations générales (*excepté accord exceptionnel par écrit de l'organisateur et la FFSA*).

**Le Comité d'Organisation et le Service Presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.**

Responsable Presse  
Patrice Marin

# Rallye du Vallespir 2024

## FORMULAIRE D'ACCREDITATION

Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « conditions d'accréditation » - Toute demande incomplète ou illisible sera refusée.

### NOM DU MEDIA

TITRE : .....  
NOM : .....  
TEL PORT : .....  
FONCTION : .....

PRENOM : .....  
MAIL : .....

### DESIGNATION

- 1- PRESSE NATIONALE / REGIONALE
- 2- PRESSE SPECIALISEE
- 3- TELEVISION / RADIO
- 4- AGENCE PHOTO

- 5- SITE INTERNET D'INFORMATION
- 6- ATTACHE DE PRESSE
- 7- VIDEO
- 8- TEAM

### PERSONNES A ACCREDITER

NOM : .....  
TEL PORT : .....  
FONCTION : .....  
LIGUE FFSA : .....  
N° DE CHASUBLE : .....

PRENOM : .....  
MAIL : .....

NOM : .....  
TEL PORT : .....  
FONCTION : .....  
LIGUE FFSA : .....  
N° DE CHASUBLE : .....

PRENOM : .....  
MAIL : .....

### PACK PRESSE

Je déclare être détenteur :

- Carte de presse n°..... Et/ou  Laissez Passer Média FFSA
- Lettre accréditive
- Assurance Responsabilité Civile Professionnelle (Pack Multimédia ou Pack Presse) relative à toute activité de suivi médiatique durant une épreuve de sport automobile et/ou de karting (obligation de présenter l'attestation correspondante)

### PACK MULTIMEDIA

Je déclare être détenteur :

- Lettre accréditive

### MENTIONS OBLIGATOIRES

- Je m'engage personnellement par la présente à respecter les consignes de sécurité en vigueur sur l'épreuve.
- Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers.

DATE : .....  
SIGNATURE

LIEU : .....

Document à renvoyer à Patrice Marin : rallye2@orange.fr  
Avant le 24 / 06 / 2024

## **REGLES DE FONCTIONNEMENT DES CHASUBLES VERTES « MEDIA »**

### **LES PERSONNELS ACCREDITES PORTEURS DE CHASUBLES VERTES « MEDIA » RESTENT SOUS L'AUTORITE DE LA DIRECTION DE COURSE**

#### **MOUVEMENTS PERMIS**

Lorsqu'un professionnel est porteur d'un laissez-passer et d'une chasuble verte « MEDIA », son détenteur peut :

- Marcher et se positionner devant la rubalise verte des zones spectateurs
- Se déplacer d'un point d'une spéciale à l'autre et/ou traverser pendant les intervalles entre les voitures de compétition en accord avec les consignes de sécurité des commissaires
- Se positionner aux endroits où les commissaires sont debout et considérés comme des endroits sûrs. Le professionnel accrédité est autorisé à se tenir avec ces officiels de sécurité sans entraver leurs missions.

**LE NON-RESPECT DES CONSIGNES ENONCEES CI-DESSUS ENTRAINERA LE RETRAIT DE L'ACCREDITATION**